



R E G I S T R E

ALERTE

en matière de santé publique et d'environnement

Le Président,

Tony BERNARD

Avis de la FSSSCT : 21/03/2023

Date d'ouverture : 22/03/2023

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

cdg ⁶³
Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

LA RÉGLEMENTATION

Ce registre a été introduit dans la quatrième partie du code du travail par la loi n°2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte et par le décret n°2014-324 relatif à l'exercice du droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement dans l'entreprise.

RÈGLES GÉNÉRALES :

Art. L. 4133-1. - Le travailleur alerte immédiatement l'employeur s'il estime, de bonne foi, que les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement font peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement. L'alerte est consignée par écrit dans des conditions déterminées par voie réglementaire. L'employeur informe le travailleur qui lui a transmis l'alerte de la suite qu'il réserve à celle-ci.

Art. L. 4133-2. - Le représentant du personnel au comité social et économique* qui constate, notamment par l'intermédiaire d'un travailleur, qu'il existe un risque grave pour la santé publique ou l'environnement en alerte immédiatement l'employeur. L'alerte est consignée par écrit dans des conditions déterminées par voie réglementaire. L'employeur examine la situation conjointement avec le représentant du personnel au comité social et économique* qui lui a transmis l'alerte et l'informe de la suite qu'il réserve à celle-ci.

Art. L. 4133-3. - En cas de divergence avec l'employeur sur le bien-fondé d'une alerte transmise en application des articles L. 4133-1 et L. 4133-2 ou en l'absence de suite dans un délai d'un mois, le travailleur ou le représentant du personnel au comité social et économique* peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.

Art. L. 4133-4. - Le comité social et économique* est informé des alertes transmises à l'employeur en application des articles L. 4133-1 et L. 4133-2, de leurs suites ainsi que des saisines éventuelles du représentant de l'Etat dans le département en application de l'article L. 4133-3.

Art. L. 4133-5. - Le travailleur qui lance une alerte en application du présent chapitre bénéficie de la protection prévue à l'article L. 1351-1 du code de la santé publique.

MISE EN PLACE D'UN REGISTRE :

Art. D. 4133-1. - L'alerte du travailleur, prévue à l'article L. 4133-1, est consignée sur un registre spécial dont les pages sont numérotées. Cette alerte est datée et signée. Elle indique :

1. Les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le travailleur estime de bonne foi qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement ;
2. Le cas échéant, les conséquences potentielles pour la santé publique ou l'environnement ;
3. Toute autre information utile à l'appréciation de l'alerte consignée.

Art. D. 4133-2. - L'alerte du représentant du personnel au comité social et économique*, prévue à l'article L. 4133-2, est consignée sur le registre prévu à l'article D. 4133-1. Cette alerte est datée et signée. Elle indique :

1. Les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le représentant du personnel constate qu'ils font peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement ;
2. Le cas échéant, les conséquences potentielles pour la santé publique ou l'environnement ;
3. Toute autre information utile à l'appréciation de l'alerte consignée.

Art. D.4133-3. - Le registre spécial est tenu, sous la responsabilité de l'employeur, à la disposition des représentants du personnel au comité social et économique*.

LE MODE D'EMPLOI

LES OBJECTIFS DU REGISTRE

L'utilisation du registre d'alerte en matière de santé publique et d'environnement permet :

- Aux agents d'alerter l'autorité territoriale que les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre font peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement,
- Aux représentants du personnel, membres du CST-FSSSCT de constater un risque grave pour la santé publique ou l'environnement et d'alerter l'autorité territoriale.

LA LOCALISATION DU REGISTRE

Ce registre est physiquement tenu à la disposition des agents dans le coffret rouge, prévu à cet effet, situé derrière la banque d'accueil du Centre de gestion et informatiquement dématérialisé sur son site internet (www.cdg63.fr).

QUI PEUT LE CONSULTER ?

- L'autorité territoriale,
- Les instances compétentes en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (CST-FSSSCT).

COMMENT L'UTILISER ?

Le lanceur d'alerte (agent ou représentant du personnel membre du CST-FSSSCT) qui souhaite mentionner l'existence d'un risque grave pour la santé publique ou pour l'environnement dans le registre devra indiquer :

- la date et l'heure de l'alerte,
- les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par la collectivité, dont l'agent ou le représentant du personnel membre du CST-FSSSCT estime de bonne foi qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement,
- la ou les conséquences potentielles de ce risque,
- toute autre information utile à l'appréciation de l'alerte,
- son nom et prénom lisibles,
- sa signature.

Le lanceur d'alerte informera :

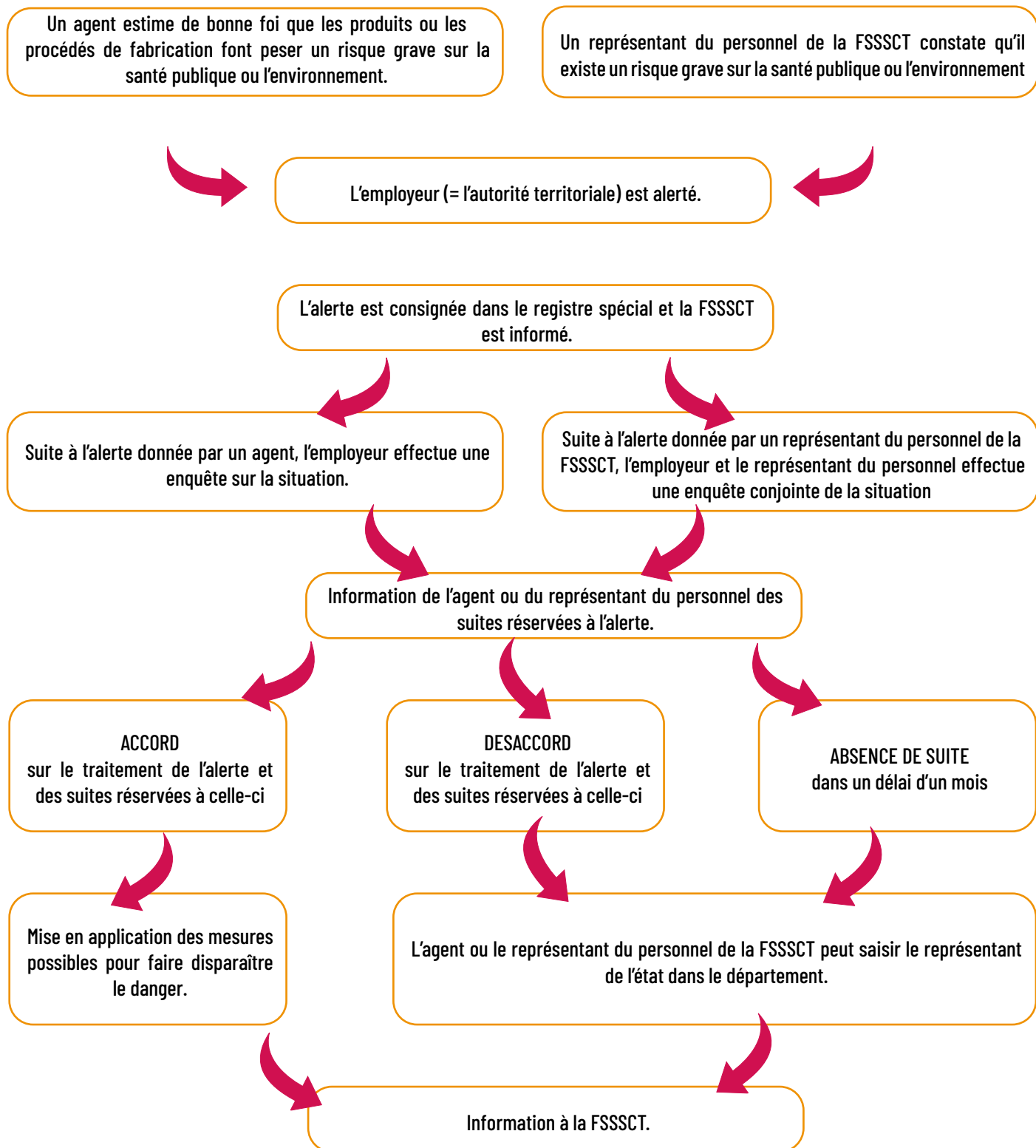
- l'autorité territoriale,
- son supérieur hiérarchique.



À NOTER

** Dans le cadre de la fonction publique territoriale, les instances compétences sont le Comité Social Territorial (CST) et, le cas échéant, la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT).*

LA PROCÉDURE RECOMMANDÉE



Alerte n°	Nom de la personne lançant l'alerte	Date de l'alerte	Nature de l'alerte
1			
2			
3			
4			
5			

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 1/5
À REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

IDENTITE DU LANCEUR D'ALERTE

Agent Représentant du personnel au CST-FSSSCT

Nom - Prénom :

Fonction :

Service :

RISQUE GRAVE POUR LA SANTE PUBLIQUE OU POUR L'ENVIRONNEMENT

Date : Heure :

Lieu / service / poste de travail concerné :

Produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le donneur d'alerte estime de bonne foi / constate qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement :

Conséquences potentielles pour la santé publique :

Autre information utile à l'appréciation de l'alerte :

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 1/5
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

REPRESENTANT DE L'EMPLOYEUR

Nom - Prénom :

Fonction :

ACCORD SUR LE BIEN-FONDE DE L'ALERTE

Oui

Non *

SUITES RESERVEES A L'ALERTE

Décrire les suites données :

Fait à

, le

Signature de l'employeur

A REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

ACCORD SUR LES SUITES RESERVEES

Oui

Non *

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

INFORMATION DU CST-FSSSCT

Date :

* Le lanceur d'alerte peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 2/5
À REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

IDENTITE DU LANCEUR D'ALERTE

Agent Représentant du personnel au CST-FSSSCT
Nom - Prénom :

Fonction :

Service :

RISQUE GRAVE POUR LA SANTE PUBLIQUE OU POUR L'ENVIRONNEMENT

Date : Heure :
Lieu / service / poste de travail concerné :

Produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le donneur d'alerte estime de bonne foi / constate qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement :

Conséquences potentielles pour la santé publique :

Autre information utile à l'appréciation de l'alerte :

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 2/5
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

REPRESENTANT DE L'EMPLOYEUR

Nom - Prénom :

Fonction :

ACCORD SUR LE BIEN-FONDE DE L'ALERTE

Oui

Non *

SUITES RESERVEES A L'ALERTE

Décrire les suites données :

Fait à

, le

Signature de l'employeur

A REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

ACCORD SUR LES SUITES RESERVEES

Oui

Non *

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

INFORMATION DU CST-FSSSCT

Date :

* Le lanceur d'alerte peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 3/5
À REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

IDENTITE DU LANCEUR D'ALERTE

Agent Représentant du personnel au CST-FSSSCT
Nom - Prénom :

Fonction :

Service :

RISQUE GRAVE POUR LA SANTE PUBLIQUE OU POUR L'ENVIRONNEMENT

Date : Heure :
Lieu / service / poste de travail concerné :

Produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le donneur d'alerte estime de bonne foi / constate qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement :

Conséquences potentielles pour la santé publique :

Autre information utile à l'appréciation de l'alerte :

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 3/5
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

REPRESENTANT DE L'EMPLOYEUR

Nom - Prénom :

Fonction :

ACCORD SUR LE BIEN-FONDE DE L'ALERTE

Oui

Non *

SUITES RESERVEES A L'ALERTE

Décrire les suites données :

Fait à

, le

Signature de l'employeur

A REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

ACCORD SUR LES SUITES RESERVEES

Oui

Non *

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

INFORMATION DU CST-FSSSCT

Date :

* Le lanceur d'alerte peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 4/5
À REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

IDENTITE DU LANCEUR D'ALERTE

Agent Représentant du personnel au CST-FSSSCT
Nom - Prénom :

Fonction :

Service :

RISQUE GRAVE POUR LA SANTE PUBLIQUE OU POUR L'ENVIRONNEMENT

Date : Heure :
Lieu / service / poste de travail concerné :

Produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le donneur d'alerte estime de bonne foi / constate qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement :

Conséquences potentielles pour la santé publique :

Autre information utile à l'appréciation de l'alerte :

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 4/5
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

REPRESENTANT DE L'EMPLOYEUR

Nom - Prénom :

Fonction :

ACCORD SUR LE BIEN-FONDE DE L'ALERTE

Oui

Non *

SUITES RESERVEES A L'ALERTE

Décrire les suites données :

Fait à

, le

Signature de l'employeur

A REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

ACCORD SUR LES SUITES RESERVEES

Oui

Non *

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

INFORMATION DU CST-FSSSCT

Date :

* Le lanceur d'alerte peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 5/5
À REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

IDENTITE DU LANCEUR D'ALERTE

Agent Représentant du personnel au CST-FSSSCT
Nom - Prénom :

Fonction :

Service :

RISQUE GRAVE POUR LA SANTE PUBLIQUE OU POUR L'ENVIRONNEMENT

Date : Heure :
Lieu / service / poste de travail concerné :

Produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le donneur d'alerte estime de bonne foi / constate qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement :

Conséquences potentielles pour la santé publique :

Autre information utile à l'appréciation de l'alerte :

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

FICHE D'ALERTE

FICHE NUMÉRO : 5/5
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

REPRESENTANT DE L'EMPLOYEUR

Nom - Prénom :

Fonction :

ACCORD SUR LE BIEN-FONDE DE L'ALERTE

Oui

Non *

SUITES RESERVEES A L'ALERTE

Décrire les suites données :

Fait à

, le

Signature de l'employeur

A REMPLIR PAR LE LANCEUR D'ALERTE

ACCORD SUR LES SUITES RESERVEES

Oui

Non *

Fait à

, le

Signature du lanceur d'alerte

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR





INFORMATION DU CST-FSSCT

Date :

* Le lanceur d'alerte peut saisir le représentant de l'Etat dans le département.



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

 7 rue Condorcet CS 70007 - 63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1
 04 73 28 59 80  accueil@cdg63.fr  cdg63.fr

Février 2023